

CONTRAT A BON DE COMMANDE

VIDANGE, CURAGE ET NETTOYAGE BACS A GRAISSES CUISINES ET STATION DE RELEVAGE

Dépositaire de l'offre

Établissement : LPO Denis DIDEROT
21, avenue du Général de Gaulle
B.P. 195
52206 LANGRES Cedex

Pouvoir adjudicateur : M. Michel LESAGE, Proviseur
Contact : Mme Sonia GIRAULT, Gestionnaire adjointe
Courriel : sonia.girault1@ac-reims.fr

Le LPO Denis Diderot regroupe deux sections d'enseignement situées à Langres sur deux sites distincts :

- Une Section d'Enseignement Général (site « Diderot ») située au 21, avenue du Général de Gaulle à Langres (52200).
- Une Section d'Enseignement Professionnel (site « les Franchises ») située au 713, avenue de l'Europe à Langres (52200)
- Un restaurant d'application « La Tour Navarre » situé rue Jacques Prévert à Langres (52200)

Objet du contrat

La présente consultation a pour objet la vidange, le curage, le nettoyage et le transport des graisses des bacs à graisses ainsi que de la station de relevage.

Les solutions proposées par le prestataire seront fiables, réglementées et adaptées au respect de l'environnement (traitement des graisses en centre agréé).

Visite des installations

La visite des deux sites est obligatoire. Une attestation de visite sera remise à l'entreprise.

L'entreprise prendra rendez-vous avec :

- Mme Sonia GIRAULT pour le site « Diderot » au 03.25.87.09.95
- Mme Claire PEROSA pour le site « les Franchises » au 03.25.87.10.60

Description des prestations

Le présent contrat se compose d'un lot unique.

Le prestataire effectuera deux visites d'entretien annuelles pendant les périodes de permanences de l'établissement (en juillet et en décembre).

L'entreprise procédera :

- A l'entretien d'un bac à graisses situé au restaurant scolaire sur le site « Diderot ».
- A l'entretien d'un bac à graisses situé au restaurant scolaire sur le site « les Franchises ».
- A l'entretien d'un bac à graisses situé au restaurant d'application « La Tour Navarre » situé sur le site « les Franchises »
- A l'entretien d'une station de relevage située sur le site « les Franchises »

CONTRAT A BON DE COMMANDE

Ces travaux rentrent dans le cadre du contrat, à prix ferme et sans supplément de prix.

Le prestataire remettra obligatoirement à l'intendance du lycée un bordereau d'enlèvement des déchets après chaque passage où il y sera clairement indiqué la date de la prochaine collecte.

L'entreprise déclare avoir visité et connaître les installations qu'elle doit entretenir. Elle assure que les installations lui permettent de remplir ses obligations contractuelles et accepte de les prendre en charge, dans l'état où elles se trouvent à la date de prise d'effet du contrat.

Durée du contrat

Le contrat est conclu pour une durée d'un an du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 renouvelable deux fois maximum pour la même période par tacite reconduction (soit une durée de 3 ans maximum au total). La décision de non reconduction du contrat sera adressée au titulaire par lettre recommandée avec accusé de réception par décision expresse de la personne responsable du contrat intervenant au plus tard dans un délai de deux mois avant l'échéance de la période en cours d'exécution. Passé ce délai, le contrat est considéré comme reconduit, le titulaire devra exécuter les prestations du contrat au titre de la nouvelle période.

Critères d'attribution du contrat

Le contrat sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Prix : 40%
- Qualité des prestations proposées : 60% (valeur technique, habilitation, protocoles et méthodes des moyens mis en œuvre, présentation de l'offre, garanties professionnelles et financières).

Paiement

Le paiement sera effectué selon les règles de la comptabilité publique.

La facture sera établie semestriellement (deux factures par an) et adressée au service intendance du LPO Denis DIDEROT par voie dématérialisée sur Chorus Portail Pro, portant les mentions légales et les indications suivantes :

- Le nom et adresse de l'entreprise
- Le numéro de compte bancaire ou postal (joindre un relevé d'identité bancaire)
- Les prestations réalisées
- La date d'établissement de la facture
- La facture sera établie au nom du lycée
- Le numéro « GC » du bon de commande annuel

Le paiement interviendra par mandat administratif dans un délai de 30 jours maximum après service fait et réception de la facture.

CONTRAT A BON DE COMMANDE

Prix

Ce prix comprend : la main d'œuvre et les petites fournitures, les frais de déplacement et toutes les prestations indiquées dans le présent document. Les prix sont réputés fermes pour toute la durée du contrat.

Demande de renseignements

Les demandes de renseignements peuvent être adressées :

- A Madame Sonia GIRAULT
Téléphone : 03.25.87.09.95
Courriel : sonia.girault1@ac-reims.fr

Dépôt de candidature

Le dépôt des candidatures doit IMPERATIVEMENT intervenir **AVANT LE 08 NOVEMBRE 2021 A 12H00.**

Toute candidature reçue au-delà de cette date sera rejetée.

Le dossier de candidature comprendra :

- Le présent avis valant cahier des charges signé par le candidat. La signature du candidat vaut acceptation des conditions du marché. ***L'absence de ce document signé est un motif du rejet de la candidature.***
- Une proposition de contrat précisant la meilleure offre du candidat ainsi que les prestations proposées et leur coût.
- L'attestation de visite.
- Tout autre document jugé utile par le candidat.

Les soumissionnaires peuvent faire parvenir leur candidature par :

- Voie dématérialisée sur le profil acheteur du site de l'Association Journées de l'Intendance (AJI) <http://site.aji-france.com/>
- Mail : sonia.girault1@ac-reims.fr
- Courrier : LPO Denis Diderot (à l'attention de Mme Sonia GIRAULT) 21, avenue du Général de Gaulle – B.P. 195 – 52206 LANGRES Cedex.

Signature du candidat :